



Emmanuel Acquaviva, président
Bât. Le Rubis Résidence la Figuière
8, Rue de la Figuière
13090 Aix en Provence
emmanuel.acquaviva1@gmail.com

Madame Sophie Joissains
Maire d'Aix en Provence

Objet : Bilan PLU, perspectives PLUi

Aix-en-Provence, le 11 octobre 2022

Madame le Maire,

Suite à votre visite dans notre quartier le 23 novembre dernier, nous avons convenu d'instaurer un dialogue régulier et d'être une force de propositions.

Au terme presque de cette année et à la veille de notre Assemblée générale, nous revenons vers vous pour vous faire part de la situation de notre quartier, de son évolution et nos préoccupations dans la perspective d'une rencontre avec vous que nous espérons prochaine.

En 2015 le Plan Local d'Urbanisme a introduit une **densification brutale**. Dans certaines zones de notre quartier **le volume des bâtiments autorisés a été multiplié par plus de huit**.

Cette densification a entraîné **l'accélération d'une urbanisation outrancière** qui nous inquiète. Si tous les permis attribués se concrétisent, en dix ans **le nombre d'habitants se sera accru de près de 2000 résidents et de 1700 personnes venant y travailler quotidiennement**.

Ce qu'il y a de plus inquiétant encore c'est que la plupart des logements et des bureaux qui accueillent les nouveaux venus sont construits **dans les zones les plus polluées et les plus bruyantes d'Aix**.

La construction de ces logements et de ces bureaux s'accompagnera de la création d'environ **1700 places de stationnement** supplémentaires soit l'équivalent des cinq parking relais de la ville. Une place de stationnement générant des aller-venues journalières, il en résulte un accroissement de la circulation qui **aggravera les embouteillages** sur un réseau routier déjà saturé qui ne peut être amélioré qu'à la marge. Le niveau de pollution et de bruit en sera d'autant accru.

La **densification a augmenté le nombre d'immeubles connectés au réseau de chauffage urbain**, ce qui accroît la **pollution** du quartier due à la **chaufferie bois**

La **densification a accéléré la minéralisation de la ville**, d'autant que **peu de projets respectent les 40% à 60% de surface plantée** que garantissait le projet de PLU, mais malheureusement pas le PLU adopté. Cette minéralisation **aggrave le phénomène d'ilot de chaleur** qui pourrait faire monter la **température à plus de 45° lors des épisodes de canicule** qui seront de plus en plus fréquents.

A la Beauvalle, le PLU prévoyait la création d'un **parc de l'Arc** et d'un **boulevard dédié aux modes doux débouchant sur un espace public central, tous deux végétalisés**. A ce jour, les seules réalisations sont des **R+6 aux façades aveugles** en bord d'autoroute et notre quartier de 165 hectares ne compte qu'un espace vert de 400 m².

La construction prévue d'une **bretelle d'échangeur au croisement de l'A8 et de l'A51** ramènerait dans notre quartier le trafic qui jusque-là transitait par le jas de Bouffan. Le déplacement de cette bretelle au pont de l'Arc accroîtrait encore la pollution et le bruit en rajoutant un aller-retour entre le croisement A8/A51 et le pont de l'Arc.

La ville qui se construit, toujours plus dense, plus embouteillée, plus polluée, plus bruyante, plus minérale n'est pas celle que nous voulons pour nos enfants. Nous souhaitons, dans un premier temps, qu'un dialogue se réinstaure pour faire le point sur l'évolution de notre quartier au cours des dix dernières années. Puis pour envisager, dans un second temps, l'évolution que nous souhaitons voir s'inscrire dans le PLUi dont nous avons appris qu'il prévoyait de densifier encore plus les quartiers sud.

Nous demandons la **modification des zonages trop denses** qu'a fixé le PLU (plus de zonage UM 16 m...) et la suppression de la densification le long des axes, responsables de la concentration de la population dans les zones les plus polluées et les plus bruyantes de la ville.

Nous demandons **le respect strict des 40 à 60% de surface plantée et la garantie de la pérennité de la végétation** qui y est plantée, le **maintien d'une zone de culture bio**, la **réalisation du parc de l'Arc prévu à la Beauvalle**, **l'aménagement des berges de l'Arc dans la continuation de l'actuelle Promenade de l'Arc jusqu'au parc de l'Arc** et une **végétalisation massive de notre quartier pour lutter contre les îlots de chaleur**.

Nous demandons la **relocalisation de la chaufferie bois**, le **délestage du trafic Arles-Gap et Lyon-Gap par le raccourci de la vallée de la Durance**, ce qui permettra d'éviter la construction d'un échangeur et réduira la pollution globale.

Nous demandons la **réalisation d'un centre de vie pour notre quartier en zone arborée non polluée**, avec commerces, jardins publics, lieux associatifs, connectés par un **réseau de cheminements piétonniers et cyclistes**.

Nous demandons le remplacement du parking prévu à l'Ensoleillée par un parking relais afin d'éviter l'accroissement de la circulation et de l'artificialisation des sols dans notre quartier.

Dans l'attente de notre rencontre, veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

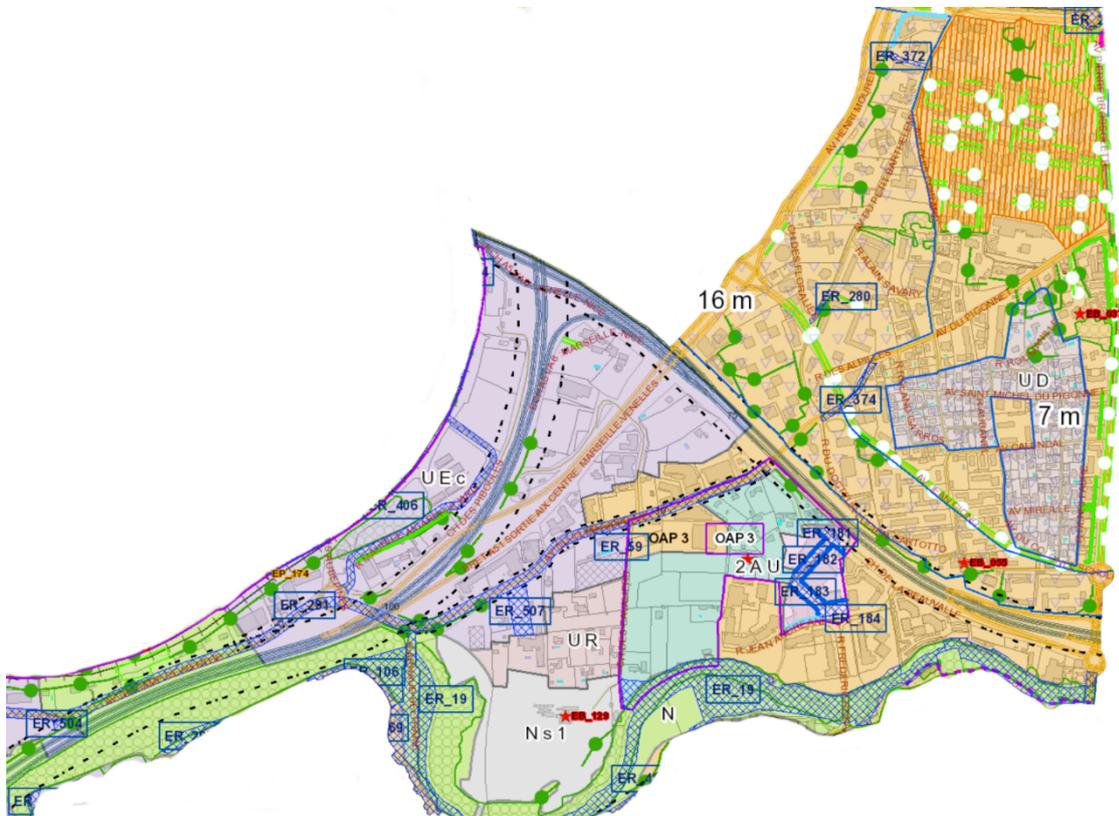
Emmanuel Acquaviva
Président du CIQ Pignonnet-Beauvalle

Hicham Kamli
Vice-Président



Limites du territoire du CIQ Pignonnet-Beauville (approximativement 165 hectares)

Nord : Gare routière - **Est** : Av. Pierre Brossolette - **Sud** : Arc - **Ouest** : Av. H. Mouret, A8, voie ferrée, sœurs de Jesus



Zonage PLU du territoire du CIQ Pignonnet- Beauville